

**Master Arts**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Arts. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02041142

**HAL Id: hceres-02041142**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041142>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Arts

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, culture et création

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités :

Établissement(s) partenaires :

Le master mention *Arts* est une formation portée par le Département Arts de l'Université Bordeaux Montaigne. Les enseignements ont lieu principalement sur le site du campus de Pessac.

La mention vise comme débouchés les métiers des arts et de la culture. Elle articule réflexion théorique et réalisation pratique, pour les spécialités recherche, ou bien enseignement théorique, enseignements professionnalisants et stages pour les spécialités professionnelles.

Elle se décline en 7 spécialités :

1 *Arts plastiques* (spécialité recherche, incluant un parcours préparation aux concours de l'enseignement)

2 *Pratiques artistiques et action sociale* (spécialité professionnelle).

3 *Design, innovation, technologie, arts* (spécialité professionnelle).

4 *Histoire et analyse des arts de la scène* (musique, danse, théâtre) (spécialité recherche).

5 *Mise en scène et scénographie* (spécialité professionnelle).

6 *Approches interculturelles du cinéma* (spécialité recherche).

7 *Réalisation de documentaires et valorisation des archives* (spécialité professionnelle).

Les filières Arts plastiques, Théâtre et Cinéma offrent donc chacune une formation « recherche » et une formation « professionnelle », auxquelles s'ajoute une préparation aux concours de l'enseignement pour la filière Arts plastiques.

## Avis du comité d'experts

Le cursus proposé est généralement en adéquation avec les intitulés et avec les débouchés professionnels visés, pour la plupart clairement renseignés. Toutefois la spécialité professionnelle « Mise en scène et scénographie » propose sous forme de séminaires des enseignements théoriques très ouverts qui correspondent plutôt à une orientation recherche, et la plupart des spécialités font état des difficultés dans lesquelles elles se trouvent pour que le travail pratique demandé se réalise dans de bonnes conditions : le manque de locaux adaptés, de matériel technique et d'encadrement humain a pour conséquence une réelle fragilisation, notamment pour les cursus dont l'efficacité repose prioritairement sur le travail d'atelier (Design, Réalisation de documentaires). Les mêmes contraintes économiques obligent à une très forte mutualisation des enseignements en M1, au détriment de la cohérence disciplinaire. La spécialité recherche *Histoire et analyse des arts de la scène*, ouverte aux étudiants de musique, de danse et de théâtre, souffre particulièrement de ces regroupements, sans attirer pour autant les effectifs attendus. En revanche, une initiative intéressante est la création pour plusieurs spécialités d'un enseignement de « Culture artistique en langue étrangère » en substitution des enseignements de langue vivante traditionnels.

Portée par le département Arts au sein de l’UFR Humanités, la mention trouve légitimement sa place dans le champ « Arts, culture et création » ainsi qu’à l’intérieur de l’établissement. Elle se trouve cependant, en particulier pour certains métiers liés à la création artistique (arts plastiques, théâtre, design), en concurrence avec d’autres établissements de la région qui disposent de moyens mieux adaptés, tant en termes d’espaces dédiés au travail pratique que de volume horaire ou d’encadrement humain. Elle gagnerait donc à recentrer son offre pédagogique dans les domaines où elle est seule compétente (formation à la recherche, préparation aux concours de l’enseignement), ou bien à viser des débouchés professionnels plus précisément définis, notamment dans les métiers de la culture. Les échanges avec des formations équivalentes, au niveau international, sont très insuffisants, comme il a déjà été relevé à l’occasion de la précédente évaluation. On peut regretter aussi l’absence d’ouverture (dans 6 spécialités sur 7) à la formation continue, en dépit des liens généralement revendiqués (et dans certains cas fortement développés) avec les milieux professionnels.

L’adossement à la recherche est assuré, pour la majorité des spécialités, par l’assistance des étudiants aux activités de deux équipes, CLARE (Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques, équipe d’accueil EA 4593) et MICA (Médiation Information Communication Art, équipe d’accueil EA 4428), activités dont le compte-rendu est intégré dans l’évaluation du M2. L’implication des professionnels est généralement bonne, voire excellente. Le dossier ne permet cependant pas de s’assurer que le niveau de reconnaissance professionnelle de ces intervenants extérieurs corresponde bien aux ambitions du cursus. En revanche, l’équipe pédagogique permanente apparaît généralement trop restreinte. Ainsi, la spécialité *Pratiques artistiques et action sociale*, essentiellement portée par un professeur associé et des chargés de cours, souffre d’un manque d’investissement de la part des enseignants-chercheurs. Il n’existe pas d’instance de pilotage commune à la formation, et seule une spécialité a mis en place un conseil de perfectionnement.

Les effectifs (225 étudiants en 2013-2014, chiffre en baisse de 6% par rapport à 2011-2012) sont à la fois relativement modestes et inégalement répartis. Les spécialités recherche en *Histoire et analyse des arts de la scène* et *Approches interculturelles du cinéma* n’accueillent chacune en M2 que 5 étudiants. D’après les chiffres fournis par la Cellule d’aide au pilotage, les poursuites d’études sont en diminution de 59% à 38% pour les promotions 2008-2010 : très faibles en doctorat (ce qui est prudent eu égard au peu de débouchés dans l’enseignement supérieur et la recherche pour ces disciplines), elles concernent essentiellement la préparation aux concours de l’enseignement. La même enquête fait apparaître un pourcentage constant de diplômés en situation d’emploi (64%) 2 ans et demi après l’obtention du diplôme. Le pourcentage de diplômés en recherche d’emploi à cette même distance de l’obtention du diplôme est de 14% (promotion 2008), 10% (promotion 2009) et 16% (promotion 2010). Au vu du libellé des emplois occupés, seul un très petit nombre de diplômés exercent l’un des métiers directement liés à la création artistique auxquels ambitionnent de former la plupart des cursus de la formation. Ces résultats sont cependant à examiner avec précaution car, à l’exception de la spécialité *Design, innovation, technologie, arts*, la mention ne s’est pas dotée d’instruments de suivi de l’insertion professionnelle des diplômés. Si les taux de réussite apparaissent élevés (95 à 100% des présents au sens Apogée), il faut compter aussi parfois avec un taux d’abandon inquiétant (39% pour la spécialité professionnelle *Mise en scène et scénographie*, chiffre comparable à ceux des spécialités recherche), ainsi que, pour plusieurs spécialités, avec les effets induits par un recours trop systématique à de brèves épreuves orales en 2e session.

## Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s’adosse dans son ensemble à un riche environnement recherche, principalement au sein des équipes d’accueil CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4428). Ses relations avec cet environnement sont cependant limitées en raison du faible nombre d’enseignants-chercheurs. Les 3 spécialités recherche intègrent dans les modalités d’évaluation du M2 le compte-rendu des activités organisées par les équipes de recherches, activités auxquelles les étudiants sont donc tenus d’assister.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation comporte des spécialités professionnelles innovantes (<i>Design, Pratiques artistiques et action sociale</i>), en phase avec les évolutions de l’environnement socio-économique. Pour d’autres spécialités, la diversité des objectifs poursuivis (concours de second degré, insertion dans des milieux professionnels très variés) paraît difficile à mener de front. Dans trois des spécialités professionnelles (la spécialité <i>Réalisation de documentaire</i> n’ayant pas rempli cette rubrique), au moins 50% des enseignements sont</p>

	confiés à des PAST (professeurs associés) ou des professionnels extérieurs. Le travail pratique d'atelier apparaît trop souvent comme la modalité principale (sinon unique) de la professionnalisation.
Place des projets et stages	Dans certaines spécialités, la place des stages apparaît encore insuffisante ou mal identifiée. Des calendriers trop contraignants peuvent réduire leur efficacité, voire créer des conflits entre plusieurs obligations concurrentes (stage, rédaction de mémoire et réalisation d'un spectacle de fin d'études dans le 2 <sup>e</sup> semestre du master <i>Mise en scène et scénographie</i> ).
Place de l'international	Les enseignements de langue vivante du master prennent la forme de cours de « culture artistique en langue étrangère », un dispositif qui semble jugé positivement par les étudiants. Des conventions d'échange Erasmus et des accords bilatéraux existent pour la plupart des spécialités mais avec un résultat qui reste très insuffisant (6 étudiants entrants, 12 sortants pour toute la mention). Une politique plus volontariste pourrait porter des fruits.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement dans les masters professionnels se fait sur dossier et entretien. Il n'est pas fait mention de passerelles ni de dispositifs d'aide à la réussite, moins pertinents au niveau d'un master.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation n'a pas mis en place de dispositifs particuliers sur ce point. Seule la spécialité <i>Mise en scène et scénographie</i> accepte des étudiants en formation continue, qui bénéficient d'un congé de formation : il est surprenant que ce ne soit pas le cas des autres spécialités professionnelles qui pourraient pourtant trouver par là une source de financement supplémentaire.
Evaluation des étudiants	Les modalités de contrôle des connaissances font apparaître, pour certaines spécialités, un recours trop systématique à de brèves épreuves orales (20 minutes) en session 2. Ce type d'évaluation, peu adapté aux exigences d'un master, jette un doute sur les taux de réussite très élevés de la mention.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément particulier n'est donné dans le dossier sur ce point. Les Annexes Descriptive au Diplôme (ADD) sont rarement fournies.
Suivi des diplômés	Le dossier renvoie principalement au document édité par la Cellule d'Aide au Pilotage de l'université. Même en tenant compte de la faiblesse des moyens humains mis à la disposition de la mention, il est très dommageable que des spécialités professionnelles n'assurent pas un véritable suivi de leurs diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Seule la spécialité <i>Design</i> a mis en place un conseil de perfectionnement. Les fiches d'autoévaluation par spécialité sont très inégalement renseignées.

## Éléments spécifiques des spécialités

### Spécialité recherche Arts plastiques

Place de la recherche	La spécialité est adossée à 2 équipes, CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4428). Les étudiants de M2 doivent rédiger un compte-rendu de leurs activités. La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
-----------------------	--

Place de la professionnalisation	Les débouchés envisagés sont clairement renseignés (« enseignants du second degré et du supérieur, professeurs d'art, professionnels des arts et de la culture, médiateurs culturels, artistes plasticiens... »). Toutefois, le dossier manque d'éléments permettant de vérifier l'adéquation des contenus aux débouchés visés. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la pratique d'atelier, essentielle en matière de production artistique, semblent un frein important à la dimension professionnalisante de la formation.
Place des projets et stages	La spécialité ne comporte pas de stage obligatoire, mais un stage optionnel qui peut venir compléter le projet personnel au semestre 2.
Place de l'international	La mobilité étudiante, enseignante et administrative est trop limitée (entrante et sortante). Le cursus gagnerait à mettre en place une stratégie volontariste en la matière.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Un quota d'heures d'enseignement est alloué pour la direction des mémoires. La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique concernant la place du numérique dans son dispositif pédagogique.
Evaluation des étudiants	La 2 <sup>e</sup> session repose pour une trop large part sur de brèves épreuves orales (20 minutes).
Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine. On peut regretter l'absence de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
Suivi des diplômés	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La spécialité n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement.

Spécialité recherche Cinéma et audiovisuel, approches interculturelles du cinéma

Place de la recherche	La spécialité est adossée à 2 équipes, CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4428). Les étudiants de M2 doivent rédiger un compte-rendu de leurs activités. La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Les débouchés envisagés sont insuffisamment renseignés, la formation renvoyant pour l'essentiel la question de l'insertion professionnelle des étudiants à leur éventuelle poursuite d'études à la FEMIS (Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son).
Place des projets et stages	Un stage obligatoire d'un mois minimum, prend place pendant les vacances d'été (du M1 ou du M2) ou bien pendant le 4 <sup>ème</sup> semestre du master. L'étudiant est seul en charge de sa recherche de stage. Le semestre 3 comporte un enseignement « Valorisation du projet de recherche et construction du projet professionnel » comportant notamment l'« élaboration d'un support audiovisuel ou multimédia pour la diffusion du projet ».
Place de l'international	Les mobilités entrante et sortante sont très limitées faute de stratégie d'échanges internationaux bien définie, malgré un réel potentiel d'attractivité dont témoigne l'inscription d'étudiants étrangers dans la spécialité. Les contenus délivrés relatifs aux

	cinématographies étrangères pourraient être le fondement théorique d'une pratique plus réellement « interculturelle ».
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Evaluation des étudiants	La 2e session repose pour une trop large part sur de brèves épreuves orales (20 minutes).
Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine. On peut regretter l'absence de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
Suivi des diplômés	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Spécialité recherche Histoire et analyse des arts de la scène : musique, danse, théâtre

Place de la recherche	La spécialité est adossée à 2 équipes, CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4428). Les étudiants de M2 doivent rédiger un compte-rendu de leurs activités. La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	La réflexion sur les métiers visés au sortir de la formation est confuse et insuffisante : « Sont prioritairement concernées les carrières de chercheurs, enseignants-chercheurs, chargés de mission, mais aussi les métiers de la culture (dans des théâtres, bibliothèques, phonothèques ou autre) et critiques ». Les enseignements dispensés, trop tournés vers la pratique artistique ou la théorie, ne permettent pas aux étudiants de mieux connaître les milieux socio-professionnels dans lesquels ils sont appelés à travailler.
Place des projets et stages	La formation comporte un stage obligatoire de 3 semaines au minimum. Celui-ci prend place le plus souvent en fin de 2 <sup>e</sup> semestre, entre avril et juin.
Place de l'international	Les mobilités restent en faible nombre (1 entrant, 4 sortants), avec un déséquilibre dû aux partenariats conclus « avec des écoles nationales très sélectives et de haut niveau ». L'ouverture de nouveaux partenariats, mieux adaptés à la réalité de la formation, devrait être envisagée.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité est en théorie ouverte aux étudiants venus de trois champs disciplinaires : la musique, la danse et le théâtre. En réalité, les étudiants des deux premières disciplines sont presque inexistantes.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le cursus comprend un grand nombre d'enseignements mutualisés qui nuisent à sa cohérence et à son identité. Aucun renseignement spécifique n'est fourni concernant la place du numérique.
Evaluation des étudiants	L'évaluation repose sur un partage équilibré entre travaux écrits et épreuves orales.



Suivi de l'acquisition des compétences	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine. On peut regretter l'absence d'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
Suivi des diplômés	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

### Spécialité professionnelle Pratiques artistiques et action sociale

Place de la recherche	Essentiellement portée par des chargés de cours et un PAST, la formation n'entretient pas de liens directs avec la recherche. La rédaction du mémoire professionnel constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Les métiers visés (artiste-intervenant, intervenant socio-éducatif et socioculturel, médiateur artistique et culturel, formateur d'éducateurs spécialisés, de travailleurs sociaux et de personnels soignants dans le domaine artistique et culturel) sont clairement identifiés. Les enseignements à visée professionnelle (Aspects juridiques et financiers, Politiques et institutions culturelles, Connaissance des publics et des populations) sont surtout placés en master 2. Le cursus à visée clairement professionnalisante est construit de façon à favoriser une bonne insertion, difficile toutefois à vérifier en l'absence de données dans le dossier.
Place des projets et stages	Le projet artistique, en M1, occupe 12 crédits ECTS (European Credits Transfer System ou crédits européens) au semestre 2. Les semestres 2 et 4 comportent aussi un stage obligatoire (respectivement pour 6 et 3 crédits). Le mémoire professionnel, d'une centaine de pages (15 crédits) et validé par une soutenance devant un jury, permet aux étudiants de réfléchir sur le stage qu'ils ont effectué au semestre 4. Par le biais du mémoire, ce stage occupe donc une position de poids dans la formation.
Place de l'international	Le bilan de la mention ne mentionne pas d'échanges ni de partenariats internationaux. Des stages à l'étranger ont eu lieu (Espagne, Colombie) pour des étudiants originaires de ces pays : il ne s'agit donc pas d'échanges internationaux au sens strict. En 2009, l'équipe pédagogique a participé à un projet transfrontalier (Aquitaine / Aragon) impulsé par l'IRTS (Institut Régional du Travail Social). L'implication éventuelle des étudiants n'est pas mentionnée. Une stratégie susceptible d'enrichir réellement le cursus reste à construire en la matière.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Cette partie du dossier n'est pas renseignée. La formation est ouverte à tous les étudiants issus de formations artistiques (cinéma, théâtre, danse).
Modalités d'enseignement et place du numérique	Cette partie du dossier n'est pas renseignée.
Evaluation des étudiants	Le tableau des modalités de contrôle ne précise pas quelle est la nature de celles-ci pour un grand nombre d'enseignements en session 1.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) détaille de façon claire et détaillée les compétences acquises par les étudiants dans la formation.

Suivi des diplômés	La spécialité ne fournit aucun renseignement spécifique dans ce domaine.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

Spécialité professionnelle Design : innovation, technologie, arts

Place de la recherche	L'articulation avec trois laboratoires est pertinente étant donnée la visée professionnalisante du cursus permettant la recherche pratique en design. Les étudiants suivent, au semestre 4, les activités des équipes d'accueil CLARE et MICA. La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	La formation fait état de nombreuses relations et de partenariats avec le milieu professionnel, au travers d'un réseau « économique, industriel et culturel » regroupant entreprises, agences, associations et institutions de la région. Les métiers visés sont pour beaucoup en émergence : « designer d'information, design de service, designer médiateur, designer d'interaction, UX designer, designer des politiques publiques ». La spécialité développe un suivi personnalisé des étudiants et de leur projet professionnel. Malgré les intentions de continuité avec le milieu professionnel de destination des étudiants, le manque de moyens (salles, matériel, crédits) risque de fragiliser un cursus où ces derniers sont déterminants.
Place des projets et stages	Les informations données par la formation sont contradictoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'il est précisé que « Le master exige une validation de 6 à 9 mois de stage sur les deux années avec la possibilité d'effectuer 2 à 3 mois en M1 puis 4 à 6 mois en M2 ».</li> <li>- il est ailleurs mentionné que le stage est seulement optionnel en M1 ; il n'apparaît pas en M2, sauf à se confondre avec la validation du mémoire de recherche.</li> </ul>
Place de l'international	Des « conventions de partenariat et d'échanges » sont signées ou en cours de signature avec des établissements du Québec, des Pays-Bas, du Japon, des Etats-Unis et d'Italie. Toutefois, le dossier ne mentionne presque aucune mobilité étudiante : en moyenne 0 entrant, 2 sortants. Les conventions sont donc essentiellement au service de la mobilité enseignante.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est interdisciplinaire (licence en arts, en design, en architecture, en Sciences de l'information et de la communication (SIC), diplômés d'ingénieur ou d'architecte) et se fait par dossier + entretien. Il n'existe pas de dispositif pédagogique de mise à niveau.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation intègre un enseignement intitulé <i>Numérique et société</i> , mais celui-ci semble rester théorique. Aucun élément n'est donné concernant l'éventuel recours à une plateforme numérique parmi les modalités d'enseignement. L'organisation des enseignements théoriques est parfois obscure (ex. : la « géoesthétique » présente dans 2 modules du M2). Certains enseignements sont mutualisés avec d'autres composantes ou institutions (Ecole Nationale Supérieure de Cognitique, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Bordeaux-Talence, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, Ecole de Design) mais la structure pédagogique de ces mutualisations est peu claire (par exemple dans le cas de celle avec l'Université de

	Montréal). Il semble que différents types de dispositifs soient ici confondus
Evaluation des étudiants	Les éléments fournis sont lacunaires : les informations manquent sur la nature des épreuves en session 1. La session 2 repose sur un trop grand nombre de brèves épreuves orales (20 minutes).
Suivi de l'acquisition des compétences	La formation a mis en place trois modalités de suivi individualisé : le suivi du projet professionnel, le suivi du mémoire, le suivi des stages. Aucune Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) n'est fournie.
Suivi des diplômés	Un annuaire des anciens étudiants et une association des étudiants étaient en cours de constitution à la rentrée 2014. Aucun autre dispositif de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés n'est mentionné.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La formation dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an.

Spécialité professionnelle Cinéma et audiovisuel, réalisation de documentaires et valorisation des archives

Place de la recherche	La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Les métiers visés sont clairement renseignés (« auteur-scénariste, réalisateur, assistant réalisateur, assistant monteur, producteur de documentaires historiques, chargé de production, documentaliste audiovisuel »), ainsi que les employeurs (agences de communication travaillant pour les entreprises, les offices de tourisme, etc.). Chaque étudiant réalise un film esquisse (M1) puis un film de fin d'études (M2), ce qui pose des difficultés pour le suivi individuel des projets et la mise à disposition du matériel technique (nombre insuffisant de salles de montage). Il est impossible, en l'état du dossier, d'établir quel pourcentage des enseignements est assuré par des intervenants issus du monde professionnel, ce point n'ayant pas (parmi beaucoup d'autres) été renseigné.
Place des projets et stages	Le M1 comporte un stage obligatoire de 2 mois minimum, le M2 un stage obligatoire de 3 mois minimum. Ces stages doivent avoir lieu pendant l'été, le rapport de stage étant rendu au 1 <sup>er</sup> septembre.
Place de l'international	Le dossier évoque l'accueil régulier d'étudiants étrangers (Amérique du Sud, Europe). Il n'est pas fait mention de mobilités entre des étudiants inscrits dans différents établissements ni entre des enseignants. Une stratégie devrait être mise en place en ce sens.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité est ouverte à tout étudiant de Sciences humaines ayant « un parcours lié à l'audiovisuel et/ou aux archives ». La sélection se fait dès le M1, par dossier + entretien. Aucun élément spécifique n'est donné par la formation concernant les passerelles ou les dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point.
Evaluation des étudiants	Le tableau de modalités de contrôle des connaissances ne précise pas la nature des épreuves. Une session unique est prévue.

Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point. Aucune Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) n'est fournie.
Suivi des diplômés	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement. La fiche bilan d'autoévaluation n'a pas été remplie après les premières lignes.

Spécialité professionnelle Mise en scène et scénographie

Place de la recherche	La rédaction du mémoire constitue une initiation à la recherche.
Place de la professionnalisation	Les métiers visés par cette spécialité (« metteur en scène, comédien, scénographe, dramaturge, régisseur, assistant, critique, relations publiques ») ne correspondent que très partiellement avec son intitulé, ce qui engendre certains malentendus (confusion avec une école professionnelle de scénographie, comme il est relevé dans le dossier). Le trop grand nombre des métiers visés est en contradiction avec la spécialisation attendue d'un master professionnel. La formation revendique l'implication d'un grand nombre de professionnels et des partenariats (dont la nature n'est pas précisée) avec des compagnies ou des théâtres de la région. On remarque cependant l'absence de liens contractualisés avec les établissements du premier cercle (Théâtre National de Bordeaux Aquitaine, scènes nationales). La formation comporte une part très importante de « séminaires » qu'on attendrait plutôt de trouver dans une spécialité recherche. Inversement, elle ne comporte pas d'enseignements professionnalisants (politique culturelle, droit, économie du spectacle vivant...). La spécialité organise chaque année un festival qui permet de montrer les travaux réalisés par les étudiants.
Place des projets et stages	La formation impose un stage obligatoire de 8 semaines, entre le 15 janvier et le 15 avril, les étudiants n'ayant plus de cours réguliers (mais seulement un séminaire) au 2 <sup>e</sup> semestre. Ce stage se situe donc sur une période où les étudiants sont aussi en train de travailler à leur projet personnel (un spectacle de fin d'études dont ils assurent la mise en scène) et à la rédaction de leur mémoire. L'articulation entre ces 3 obligations est insuffisamment explicitée, en particulier pour ce qui concerne le stage (8 crédits ECTS) et la préparation du projet personnel (10 crédits ECTS). Il n'est pas précisé si le mémoire professionnel porte sur le projet personnel ou sur le stage. La difficulté de mener de front ces différentes obligations est sans doute une des raisons du fort taux d'abandon en cours d'année (39%).
Place de l'international	Aucune mobilité entrante, aucune mobilité sortante, aucune invitation d'enseignant étranger ne sont indiquées : il n'existe pas de stratégie en matière d'ouverture internationale.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point.

Evaluation des étudiants	Les données sont lacunaires : le tableau des modalités de contrôle des connaissances n'a pas été entièrement complété.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point. Aune Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) n'est fournie.
Suivi des diplômés	Aucun élément spécifique n'est donné par la formation sur ce point.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Une cohérence d'ensemble satisfaisante, en particulier dans la dimension recherche.
- Des spécialités professionnelles innovantes (*Design, Pratiques artistiques et action sociale*), en phase avec leur environnement socio-économique.
- L'assistance aux travaux des équipes de recherche, validée par la rédaction d'un compte-rendu pour les spécialités recherche.
- La création d'enseignements de culture artistique en langue étrangère.

### Points faibles :

- Des mutualisations en très grand nombre rendant peu lisible l'offre pédagogique.
- Une équipe pédagogique permanente trop restreinte.
- Des moyens insuffisants (espaces de travail, matériel, financement, encadrement) en regard des ambitions affichées sur le plan de la création artistique.
- Une ouverture internationale trop limitée (mobilités entrante et surtout sortante).
- De faibles effectifs, notamment en M2 dans les spécialités recherche.
- Des instruments de pilotage insuffisants : absence de conseil de perfectionnement (à l'exception de la spécialité *Design, innovation, technologie, arts*) et de suivi des diplômés.
- Le recours trop massif à de brèves épreuves orales en 2<sup>e</sup> session.
- Une ouverture insuffisante à la formation continue.

### Conclusions :

Le master *Arts* offre un large éventail de spécialités qui permettent aux étudiants de se former tant par la recherche que par la découverte approfondie et l'expérimentation directe des milieux socio-professionnels.

Il gagnerait cependant à mieux se positionner par rapport aux offres spécifiques du territoire (Ecoles supérieures d'art, notamment), en optant plus clairement pour les métiers de la culture, la préparation aux concours de l'enseignement et la formation à la recherche, plutôt qu'en mettant l'accent sur le projet artistique de l'étudiant et en visant l'insertion à un niveau d'artiste/auteur ou de responsable de projet pour lequel les moyens humains, logistiques et budgétaires sont insuffisants. Le trop faible nombre d'enseignants-chercheurs permanents, général pour la mention, va jusqu'à mettre en danger la survie de certaines spécialités.

La complexité de sa construction, due au grand nombre des enseignements mutualisés, fait parfois obstacle à la lisibilité des spécialités. La baisse des effectifs, si elle se confirme, devrait conduire à envisager un réagencement partiel de son architecture et/ou un repositionnement de certaines spécialités (« Mise en scène et scénographie » et « Histoire et analyse des arts de la scène », en particulier).

# Observations de l'établissement



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

## OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne